

FILSLAN

Filière de Santé Maladies Rares
Sclérose Latérale Amyotrophique
et Maladies du Neurone Moteur

filière de santé



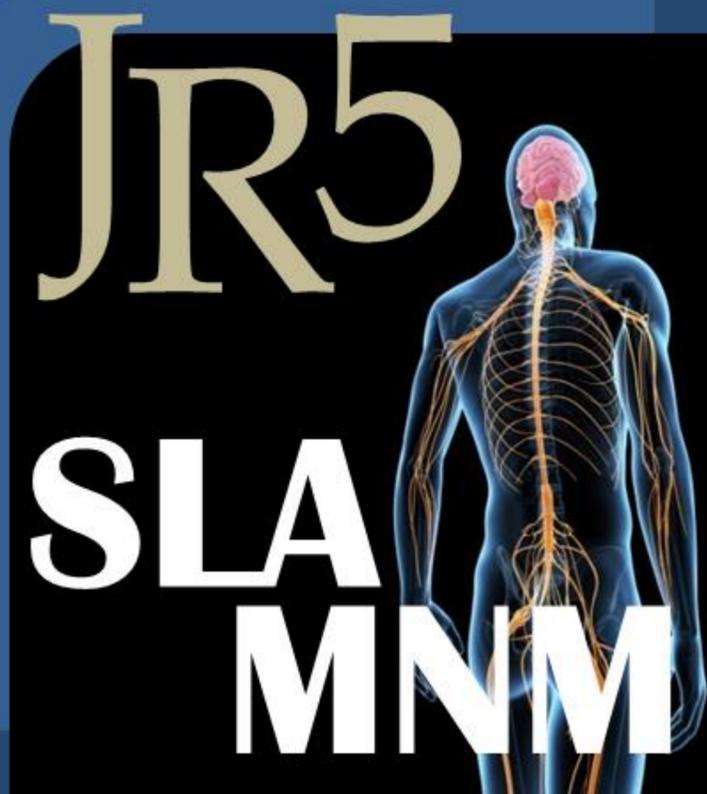
maladies rares

ARSLA



Association pour la Recherche sur
la Sclérose Latérale Amyotrophique
et autres Maladies du Motoneurone

5^{èmes} Journées de la Recherche sur la SLA et les Maladies du Neurone Moteur



Appel à communications

Date limite de soumission : 15 juin 2019

PARIS, 17 et 18 Octobre 2019



ICM - *Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière*
Hôpital Pitié - Salpêtrière Paris XIII

Contact Organisation : Société HANDELSE

Inscription sur <https://www.portail-sla.fr> : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS JUILLET 2019

Avec le soutien financier de

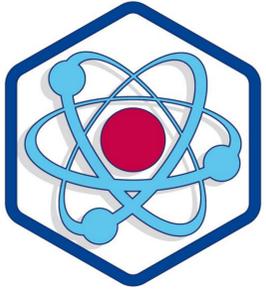
Avec le soutien institutionnel de



ARSLA

Association pour la Recherche sur
la Sclérose Latérale Amyotrophique
et autres Maladies du Motoneurone





FILSLAN

Filière de Santé Maladies Rares
Sclérose Latérale Amyotrophique
et Maladies du Neurone Moteur



Association pour la Recherche sur
la Sclérose Latérale Amyotrophique
et autres Maladies du Motoneurone

17 et 18 Octobre 2019, ICM, Paris

- ✓ Communications orales et présentations posters, en recherche fondamentale et clinique dans le thème de la SLA et des maladies du neurone moteur, sont sollicitées pour les JR5SLA/MNM. Soumission par envoi d'un résumé **conforme aux recommandations** ci-dessous.
- ✓ Date **limite d'envoi le 15 juin 2019 minuit** par mail, document Word en pièce attachée, à filslan@chu-nice.fr (noter en objet 'soumission JR5'). Plusieurs soumissions possibles par auteur.e ou équipe.
- ✓ Prix ARSLA «meilleure communication orale» et «meilleure communication poster» désignés par un jury. Remise des prix lors des Journées.
- ✓ Inscription gratuite (obligatoire), à partir de juillet 2019 sur <https://portail-sla.fr/> pour l'auteur.e/présentateur.trice de résumé(s) sélectionné(s) (oral ou poster, nom indiqué en souligné sur le résumé soumis). Si domiciliation du laboratoire hors IDF, la sélection accorde en plus : réservation/prise en charge d'une nuit d'hôtel sur demande lors de l'inscription, remboursement frais de déplacement sur justificatifs (à adresser à ARSLA, base SNCF 2°CI France métropolitaine, dérogations exceptionnelles sur accord préalable).

Consignes à respecter pour rédaction des résumés

- **Langue** : Langue française préférée, anglais accepté
- **Format** : Document Word (marges normales), police « Calibri » 11pts, interligne 1.5 pts ;
- **Titre** : 1° ligne, petites majuscules et en gras
- **Noms** : 2° ligne, noms des auteurs.es en italique, nom complet en minuscules sauf première lettre, initiale(s) du prénom en majuscules. Identification du nom du (de la) présentateur.trice à souligner : *Dupont C (1), Martin AM (2), ...*
- **Affiliations** : 3° ligne, en un seul paragraphe (pas de saut de ligne), renvoi sur affiliation selon numérotation entre parenthèses à côté du nom. Indication d'affiliation pour chaque auteur.e, si différente du (de la) présentateur.trice. Nom de l'institution d'affiliation brève, initiales/acronymes souhaitables (ICM, ENS, IBMC ...)
- **Texte** : Après 1 interligne. Pas d'indentation en début de texte ni en passage à la ligne, 1 à 3 références autorisées, notées [1]. Pas de tableau, ni graphe, ni photo. Abréviations acceptées si communes et compréhensibles par tous. **Maximum 300 mots**
- **Références** : Selon codification commune, sans retour : noms auteurs, initiales prénoms (si plus de 3 auteurs : et al), titre article, titre de revue, année ; numéro : pages (début-fin).
Ne pas excéder 3 références
- **Mots clés** : Indiquer 3 mots clés en fin de texte
- **Remerciements/financements** : en fin de texte – déclaration de conflit d'intérêts si applicable
- **Dernière ligne** : Adresse mail de l'auteur.e/présentateur.trice (nom souligné dans les auteurs.es)

Procédure évaluation - information

Les résumés soumis seront évalués par un jury et répartis pour présentation poster ou communication orale dans l'une des 3 sessions des Journées (programme préliminaire sur <https://portail-sla.fr/>), selon des critères scientifiques fixés, d'originalité et de cohérence aux thèmes des sessions. L'auteur.e/présentateur.trice recevra début septembre (inscription préalable obligatoire) un avis d'acceptation et de sélection en oral ou poster (présentations orales de 10 minutes, format poster précisé ultérieurement dans réponse).